



Date de création : 02/06/2025	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkay -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -J. Sadefo -C. Bonnet -T. Cortade -M. Davin -M. Guillon -Y. Iglesias -M. Reymond -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -M. Roze -L. Catalayud -A. Lefebvre -Y. Pastor -G. Vern -C. Assaf -C. André	Représentés : -B. Magdalou -P. Mahenc -E. Lavaine -A. Nguyen-huu -T. Guiigue -E. Hommel -N. Machado -M. Saurel -A. Robin -H. Emad -M. Francalanci -M. Arnal	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative)

37 membres présents ou représentés sur 39 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 10h30.

Ordre du Jour

FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 13 mars 2025
- V. Campagne Diplômes Universitaires - modifications
- VI. Approbation des modalités de contrôle des connaissances
- VII. REH- Modifications

I. Désignation d'un.e secrétaire de séance

A.Deau propose d'être la secrétaire de séance.

II. Informations générales

Edmond Baranes remercie les membres du conseil pour leur présence. Il commence par rappeler les dates Parcoursup et l'évolution des candidatures sur la période 2023-2025. Il souligne l'augmentation du nombre de candidatures pour la Licence Economie et la Bi-l licence Economie-Science Politique, resp. +19% et 16%. Il précise également la forte progression du nombre de candidatures pour CPES et la LAS, resp. +27% et +36%. Ces évolutions traduisent l'attractivité grandissante des formations de Licence de la Faculté d'économie. Il remercie les responsables pédagogiques de licence ainsi que les équipes pédagogiques et administratives. Francesco Ricci remarque que les chiffres sont en baisse par rapport à 2024. E. Baranes explique que cela est dû à une forte augmentation en 2024 qui reste difficile à expliquer, et qu'il convient d'apprécier l'évolution sur une période plus longue (2023-2025). F. Ricci remarque le nombre très important de candidatures en Bi-l licence au regard de la capacité et demande si les candidats à la bi-l licence qui sont refusés peuvent intégrer la licence classique. Thomas Cortade répond que les profils sont très spécifiques et que peu de candidats demandent la licence Économie générale. Christian Assaf demande si le nombre d'étudiants acceptés en bi-l licence ne doit pas amener à augmenter la capacité. E. Baranes précise qu'un doublement de la capacité pose des problèmes de financement et d'organisation. T. Cortade indique qu'il discute avec Sciences Po pour augmenter le nombre d'étudiants à 45, ce qui correspond à une salle de TD.

E. Baranes rappelle ensuite les dates importantes pour Mon Master et présente l'évolution du nombre de candidatures sur la période 2023-2025. Cette évolution est très favorable puisque le nombre de candidatures sur la période a été multiplié par 2,2 ; le taux de confirmation est aussi en forte progression ainsi que le nombre de candidats classés.

Mon Master

- 24 mars : Fin des candidatures
- 31 mars au 1^{er} juin : Classement
- **2 au 16 juin : admission**
- **17 juin au 17 juillet : phase complémentaire**

Mon Master évolution 2023 - 2025

- Nombre de candidatures en augmentation
 - 2025 : 5557
 - 2023 : 2556- > **x 2,2 depuis 2023**
- Taux de confirmation en augmentation - > **2025: 89% /2023 : 60%**
- Nombre de candidats classés en augmentation
 - 2025 : 900
 - 2023 : 620- > **x 1,5 depuis 2023**

E. Baranes souligne que cette évolution très positive concerne aussi bien la mention MBFA que la mention Économie. Ces résultats traduisent la forte attractivité de nos parcours et montrent que les efforts engagés depuis la précédente accréditation portent désormais leurs fruits. Il précise

également que la visibilité de nos formations de master s'affirme clairement au niveau des parcours.

Sandrine Michel indique que les représentants de L3 ont signalé que la phase complémentaire sera ouverte avant les résultats de la seconde chance. Nous ne sommes pas la seule université concernée. France Université a déjà été saisie. François Mirabel demande si l'ouverture à l'apprentissage a eu un impact sur le nombre de candidatures. E. Baranes répond qu'il y a une augmentation plus marquée pour les parcours ouverts en apprentissage en M2. Dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle offre de formation, il faudrait envisager l'extension de l'apprentissage à d'autres parcours. Marion Davin souligne que les parcours non ouverts à l'apprentissage ont également connu une augmentation des candidatures. Benoit Mulkay précise que, pour MBFA, il est difficile de connaître la provenance de tous les étudiants,

13% des candidats à un Master qui provenait de la licence d'Economie ou la bi-l licence :

ACT = 8 %

ARB = 12 %

ARM = 13 %

IGF = 12 %

SIF = 12 %

MBFA = 11 %

ESS = 25 %

ECOPSY = 20 %

EECC = 12 %

E CODEVA = 15 %

NUMERIQUE = 20 %

ENERGIE = 23 %

EPE = 11 %

GSTT = 13 %

ECONOMIE = 17 %

Christophe André ajoute que, du côté des entreprises, il y a une réelle demande pour des contrats en alternance et des jeunes plus professionnalisés. Sandrine Michel rappelle que la politique publique de financement de l'apprentissage dans le supérieur est extrêmement coûteuse.

E. Baranes précise que les formations en apprentissage s'autofinancent, ce qui permet aussi de maintenir un équilibre avec les formations initiales.

E. Baranes présente ensuite les taux de réussite en licence L1, L2 et L3 session 1. Les taux de réussite sont en progression. En L3 le taux de réussite est exceptionnellement élevé (64%). S. Michel indique que le conseil de perfectionnement des L3 a permis d'identifier deux matières en option qui expliquent la forte augmentation du taux de réussite. Ces options permettent aux étudiants de faire des choix stratégiques en fonction des modalités d'évaluation. Il s'agit de cours évalués par QCM en ligne. Le conseil de perfectionnement L3 propose donc au conseil d'UFR de ne plus autoriser les évaluations sous forme de QCM en ligne, et de privilégier les QCM sur table. E. Baranes souhaite corriger cet effet de sélection des options basé sur les modalités d'évaluation. Mathias Reymond souhaite également aborder ce point et propose une harmonisation des QCM sur table. F. Ricci suggère de mettre en place un correcteur automatique pour les QCM sur table. B. Mulkay ajoute qu'un projet de création de salle sans accès à Internet est en cours au sein de la BU Richter, afin de permettre la passation de QCM en ligne dans un environnement sécurisé. E. Baranes propose de soumettre au vote la pratique des QCM en présentiel et sur papier, en

attendant la mise en place de ce projet. C. Assaf rappelle que les choix stratégiques ont toujours existé, mais souligne qu'il s'agit ici de cas de triche à l'examen. F. Ricci précise que, dans le cadre du contrôle continu, certains enseignants ont l'habitude de proposer des QCM en ligne de 10 minutes en début de cours pour vérifier les connaissances. B. Mulkay rappelle que cette question relève du règlement des études. E. Baranes insiste pour que ce principe soit voté dès aujourd'hui, car les MCC doivent impérativement être validés.

Vote sur le principe que les questionnaires à choix multiples doivent être en présentiel et sur papier pour les L1/L2/L3 pour les contrôles terminaux :

Avis favorable : 1 ne prend pas part au vote, 36 pour.

E. Baranes rappelle le calendrier HCERES. Le travail sur l'autoévaluation est terminé. Il remercie les responsables pédagogiques, les équipes pédagogiques et les équipes administratives pour l'efficacité de leur travail. Il remercie en particulier Eliette Monségur pour l'organisation très efficace du travail administratif et du lien avec les responsables pédagogiques. Le calendrier pour l'ODF étant très serré, il est nécessaire de mettre en place des groupes de travail sur la nouvelle offre de formation dès la semaine prochaine. M. Guillon demande à quelle date les équipes disposeront des retours de l'HCERES sur l'autoévaluation. E. Baranes répond que les retours sont prévus pour mi-janvier 2026. M. Guillon s'interroge sur la procédure à suivre en cas de réserve majeure sur l'une des formations. E. Baranes explique que, dans ce cas, l'UFR disposera d'un délai supplémentaire pour apporter les modifications nécessaires. F. Ricci demande si le parcours de master IDIL va s'intégrer dans la nouvelle offre de formation. E. Baranes explique que le master IDIL est une organisation assez souple qui pourra s'intégrer dans la nouvelle offre de formation.

Ce premier point à l'ordre du jour se termine par un rappel des événements à venir :

- Conférences Gazette Café : 24 Juin 2024
 - ▷ Guillaume Cheikbossian : « Protectionnisme, Nationalisme économique et lobbying »
- Conférences Amphis Eco :
 - ▷ Banque de France – Octobre
 - ▷ Serge Zaka – novembre
- Conseil 8 juillet
 - ▷ Signature du COM Présidence – direction UFR
 - ▷ Lunch estival

Yannick Pastor ajoute que l'OFEM souhaite organiser une conférence avec Enedis et RTE fin septembre début octobre. Eliette Monségur lui demande de communiquer les dates à l'administration le plus tôt possible.

III. Appel à questions diverses

F. Ricci, en tant que référent Handiversité, indique avoir rencontré le nouveau médecin de l'UM. Ils ont échangé au sujet des étudiants en difficulté, notamment ceux dont les absences sont justifiées. Il souhaite aborder, lors du prochain conseil d'UFR, la mise en place d'un dispositif spécifique pour ces étudiants, tel qu'une troisième chance accordée au titre d'absence justifiée. E. Baranes propose de rediscuter des modalités adaptées à ces situations. M. Guillon ajoute que ces cas peuvent être remontés aux jurys, qui peuvent alors envisager une neutralisation de l'absence. Ces points devront être abordés avec le service handiversité.

IV. Approbation du PV du 13 mars 2025

F. Seyte souhaite apporter une modification au PV du 13 mars, page 4 et précise qu'il y a trois ans nous étions dans la même situation à savoir pas de cours pendant la période de vacances universitaires. Cependant cette période d'interruption était marquée sur le calendrier. Elle demande donc que sur le calendrier de l'an prochain envoyé aux enseignants soit indiquée cette interruption.

Avis favorable à l'unanimité (37 pour)

V. Campagne Diplômes Universitaires – modifications

Le Diplôme Universitaire CFI2L ne peut plus fonctionner car les autorisations d'enseignement des personnels CNRS sont à présent limitées à 64 HETD. Après discussion avec T. Blayac, une modification du DU a été proposée avec ajustement de la maquette. Le DU CFI2L est suspendu, les candidatures sont basculées sur proposition au DU data analyst.

Avis favorable, 2 ne prend pas part au vote, 35 pour.

VI. Approbation des modalités de contrôle des connaissances

M. Baranes précise que les documents ont été transmis aux membres du conseil en amont et demande s'il y a des questions ou demandes d'ajustement avant le vote en séance : 3 demandes de modifications en cours de séance :

T. Cortade signale une correction à effectuer concernant les MCC bi licence : les MCC pour le cours Microéconomie 2 en seconde chance est une épreuve orale.

E. Monségur précise qu'il convient de noter que les MCC du Master GSTT comprennent une UE méthodologie (sans évaluation) qui n'apparaît pas dans les documents transmis aux membres du conseil. Cette UE est financée via l'appel à projet TEDS

B. Mulkay précise que pour l'UE économétrie théorique en M1 MBFA la pondération est de 2.5/2.5 au lieu de 1.5/1.5.

M. Baranes précise que suite au vote portant sur les QCM en début de séance, les enseignants responsables d'UE portant des QCM en ligne en contrôle terminal en licence seront sollicités par la scolarité afin de modifier ce mode d'évaluation, les nouvelles MCC feront alors l'objet d'un vote de régularisation au prochain conseil.

Vote en tenant compte des modifications:

Avis favorable unanimité (37)

VII. REH – Modifications

Le précédent conseil d'UFR a mis au vote le REH. Il y avait une erreur dans le tableau présenté. Il y a bien un maintien de la ligne responsabilité « référent évaluation ». Il convient donc de supprimer la mention « prorata temporis » qui était indiquée. E. Baranes demande au conseil de revoter sur cette ligne « référent évaluation » pour 10 HETD.

Avis favorable, 2 ne prend pas part au vote, 35 pour.

Fin de séance 12h00